

Systeme des Nations Unies au Togo



Bureau du Coordonnateur Résident

Lomé, 25 septembre 2007

1. Contexte et justification

Entre 1990 et 1998, 97% des 568 catastrophes survenues ont eu lieu dans les pays en développement. Le Togo n'en est pas épargné. Ces catastrophes naturelles affectent chaque année, de manière indifférenciée le territoire national. Malheureusement la région des Savanes, qui est la région la plus pauvre du Togo (80% de la population vivant avec moins d'un dollar par jour) et récemment déclarée comme zone affectée par la crise de malnutrition¹, subit durement les conséquences des pluies diluviennes qui tombent depuis quelques mois. Bien que fréquentes dans le bassin du fleuve Oti, les inondations de cette année ont entraîné des dégâts énormes tant sur le plan matériel qu'humain. Plus de 120 000 personnes ont été sévèrement touchées par les eaux de pluies.

Il convient également de signaler que dans le courant des mois de Juin-Juillet 2007, la région a connu un creux de pluviométrie de 28 jours, qui a endommagé une bonne partie des cultures mises en place. Ceci constitue un facteur d'aggravation des risques des inondations sur le secteur agricole qui est la principale source de revenus des populations (80% de la population).

Suite à l'annonce de l'alerte sur la catastrophe, les premiers secours d'urgence ont été mobilisés par le Gouvernement, le Système des Nations Unies (SNU) au Togo et les partenaires en développement en vue d'atténuer les souffrances des populations sinistrées.

Afin de mieux appréhender la situation qui prévaut pour une meilleure organisation de la réponse, une mission inter agences d'évaluation rapide des besoins liées aux inondations, a été réalisée dans la région du 18 au 22 Septembre 2007. Dans ce rapport, seront présentés de manière succincte, la méthodologie adoptée par l'équipe de la mission ainsi que les principaux résultats auxquels elle a abouti. Ces résultats comprennent l'analyse de la situation, le point des actions réalisées, l'estimation des besoins urgents et des recommandations sur les actions à mener à moyen terme.

¹ Selon les études réalisées en 2006 par l'Unicef et le PAM

2. Méthodologie et déroulement de la mission

D'une manière générale, l'équipe a opté pour un diagnostic participatif axé sur l'approche des droits humains pour mener à bien cette mission. Elle a procédé à l'examen préliminaire des informations et données disponibles, puis effectué des entretiens de groupes dans les différentes communautés et des *focus* groupes avec les responsables des services techniques. Il s'en est suivi des visites de sites pour des observations directes. Les quatre préfectures (Tône, Tandjouaré, Oti, Kpendjal) et la sous préfecture de Cinkansé ont été explorées durant les quatre jours de la mission.

3. Analyse de la situation

Les observations, les entretiens ainsi que l'analyse de données et de la documentation ont permis de dégager les constats majeurs suivants sur la situation des inondations dans la région des Savanes.

Causes et nature des catastrophes

Les principales causes des catastrophes observées sont de deux sortes : les causes directes et les causes indirectes.

La cause directe des dégâts provient d'un taux de pluviométrie dépassant la normale saisonnière, entraînant une humidification excessive du milieu et des crues.

Les facteurs d'aggravation des catastrophes sont entre autres :

- *l'inopérationalité* des mécanismes de préparation et de réponses aux situations d'urgence
- l'inefficacité du système d'entretien et de surveillance du réseau routier
- l'absence de stratégies efficaces d'aménagement territorial.

Dégâts majeurs et risques à craindre (constats et analyses)

a. Santé, nutrition, eau, et assainissement

- Onze (11) décès sur un total régional de 34 ont été enregistrés dans les formations sanitaires. Les 23 autres sont survenus dans la communauté soit par écrasement suite à l'écroulement des cases ou des maisons, soit par noyade.
- Cent un (101) cas de traumatismes allant de simples écorchures ou contusions à des fractures graves ont été enregistrés dans toute la région.
- Le risque de flambées épidémiques est élevé, en particulier le choléra et les maladies diarrhéiques. Parmi les facteurs de risque, il est à signaler la pollution des sources d'approvisionnement en eaux destinées à la boisson ; ce risque est élevé en milieu rural où la quasi-totalité des puits à grand diamètre ont été souillés par les eaux de ruissellement. Le péril fécal est également élevé à cause de la consommation des eaux souillées (mares, rivières, puits) et de l'insuffisance des ouvrages d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable.
- On note aussi une augmentation de la vulnérabilité aux maladies infectieuses et aux grossesses non désirées à cause de la promiscuité des ménages (les sans abri sont hébergés dans des familles d'accueil). Dans des crises humanitaires comme celles-ci, la

vulnérabilité des groupes spécifiques tels que les femmes, les jeunes filles, enfants et femmes enceintes ou allaitantes demeurent élevées.

- Il est également à noter la multiplication des vecteurs de paludisme dus à la multiplication des points d'eau stagnants
- Le risque d'aggravation de la situation nutritionnelle des enfants est réel suite aux pertes d'une partie de la production agricole de la région déjà affectée par la malnutrition infantile aiguë (prévalence 32%).

b. Éducation

Les dommages sur les salles de classes et les domiciles des enseignants sont importants. Les crues des cours d'eau vont empêcher de 25 500 élèves d'avoir accès à l'éducation scolaire pour une période de 2 à 3 mois, surtout dans les préfectures de Kpendjal et de l'Oti.

c. Agriculture

Dans le domaine de l'agriculture et de la pêche :

- 7500 ha appartenant à près de 7000 exploitants sont dévastés
- 248 unités d'élevages sont détruites (202 petits ruminants, 6642 volailles...)
- Le risque d'une prochaine famine est réel à cause de la pénurie d'eau pour les besoins agricoles et l'élevage. Des indices de légère hausse des prix de denrées alimentaires sont notés.

d. Logement et habitats

Les inondations ont aussi entraîné l'écroulement de 42 000 cases comprenant différents biens (mobiliers, vaisselles, vêtements etc...) et contraint environ 11 000 personnes à s'héberger dans des familles voisines. Cette situation accroît cependant la promiscuité et les risques de contamination aux IST/VIH et aux grossesses.

e. Protection civile et droits de l'homme

Le dispositif de protection civile en situation d'urgence n'est pas opérationnel. L'insécurité déjà présente dans la région persiste et risque de s'aggraver.

f. Réseau routier

Le réseau routier est précaire au niveau de la région. Les inondations ont accéléré la dégradation des infrastructures existantes avec 99 ponts et ponceaux détruits.

4. Principales actions réalisées ou en cours

Suite à l'alerte nationale, la mobilisation du SNU et des autres partenaires non gouvernementaux a permis de convoier des lots de produits de premier secours constitués essentiellement de vivres et de non vivres. Globalement :

- 56 tonnes de maïs ont été fournies par le PAM et sont en cours de distribution
- Des kits de médicaments essentiels, des bâchettes, des mini tanks, des WC mobiles d'une valeur de 100 000 USD ont été fournis par l'UNICEF et distribués avec le concours de la Croix Rouge.

➤
5. Estimation des besoins urgents

Sur la base des conséquences des inondations observées et des informations recueillies au cours de la mission, les propositions d'intervention d'urgence suivantes sont formulées à l'endroit de tous les donateurs.

Secteurs	Actions à entreprendre dans l'urgence	Estimation des coûts USD
Santé	Appui aux structures sanitaires en médicaments, matériels, vaccins et pastilles de chlore	122 768
	Appui aux structures sanitaires en Kit SR	66 964
	Appui aux structures en Kit d'hygiène	46 875
	Renforcement de la surveillance intégrée des maladies	6 696
	Prévention du paludisme	24 554
	Sensibilisation des populations sur l'hygiène/assainissement pour les rendre capables de javelliser l'eau de boisson à domicile	13 393
	Intensification de la sensibilisation sur le VIH, Planification familiale	22 321
Sous total santé		303 571
Vivres	Céréales et compléments alimentaires	1 400 000
Non vivres	Kits d'hygiène	22 321
	Ustensiles de cuisine et autres équipements domestiques	22 321
Sous total Non vivres		44 643
Agriculture et élevage	Appui à la production de tomate et oignon (intrants outillage et formation)	459 286
Education : Infrastructures scolaires	Installation d'apatams pour salles de cours	334 821
	Construction et équipement de 10 campements provisoires pour élèves habitant des zones isolées par les eaux	111 607
Sous total santé		446 429
Total général		2 653 929

6. Conclusion et recommandations

La mission a réalisé les objectifs qu'elle s'est assignée malgré les difficultés liées à la disponibilité immédiate de données et des informations. L'équipe déployée a réalisé que le degré des catastrophes dues aux pluies diluviennes est élevé. La mobilisation active et rapide des partenaires en développement et donateurs est très urgente en vue de porter une assistance effective aux populations sinistrées. Les risques d'aggravation sont réels et très probables.

Pour les prévenir et éviter d'autres crises dans un proche avenir, la mission recommande que les dispositions suivantes soient prises dans les six prochains mois :

1. la surveillance et la veille de la prolifération et des risques d'écllosion d'épidémies,
2. la réalisation des études sur des situations non maîtrisées (santé, pistes et ponts, aménagements hydro agricoles, habitats et politique de logement).
3. la réhabilitation des filières agricoles et d'élevage par la fourniture des géniteurs, des semences, la réinstallation des infrastructures endommagées
4. la réfection et/ou l'installation des ponts, ponceaux et passerelles
5. le renforcement des capacités du comité régional d'urgence et la mise en place des comités de relais au niveau préfectoral, cantonal et villageois (réseau de communication et identification des personnes de référence...)
6. l'élaboration d'un plan de contingence multirisque en adéquation avec le plan ORSEC, comprenant la mise en place d'un dispositif permanent et dynamique de prévention et de gestion des crises liées aux catastrophes naturelles (système de collecte de données, procédures d'alerte précoce). Ce dispositif devra impliquer les populations habitant les zones à risques
7. l'actualisation et la mise en œuvre des stratégies de gestion intégrée des ressources naturelles.